Réf. 4000

Journée FOCUS

CERTIFICATION DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX (ESSMS)

LE MERCREDI 12 OCTOBRE 2022 de 9h30 à 17h

- En classe virtuelle -

Le CNEH vous propose une journée animée par des **directions, soignants et équipes qualité issus d'établissements et services sociaux et médico-sociaux.**

OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

- Identifier les enjeux et les changements induits par le nouveau dispositif d'évaluation de la qualité HAS
- Appréhender les nouvelles modalités du dispositif au sein des ESSMS
- Définir une stratégie de préparation de la prochaine visite des organismes autorisés (feuille de route)

PROGRAMME

Paul VEROT - Représentant adjoint ADPA au comité de concertation DiQASM de la HAS

- Les ESSMS font face à un changement de paradigme (virage domiciliaire, reconsidération de la place du résident, dynamique Qualité, sens de l'action et adaptation du management, etc)
- Le nouveau dispositif d'évaluation de la HAS vient finalement interroger les ESSMS sur leurs capacités à intégrer cette mutation ; dès lors quelles pistes concrètes mettre en œuvre

Sabine BRUN - Responsable Qualité - CH GORDES

- Retour sur la mise en œuvre d'un accompagné traceur (chapitre 1)

Chantal CATEAU - Directrice des soins honoraire (chapitre 3)

Camille TANCHON - Cellule Qualité - Gestion des Risques – CHI WASQUEHAL

- Etablissement expérimentateur
- Retour sur les traceurs ciblés (chapitre 2)
- Comment cela s'est passé ? - Qui a été interrogé ? - Qu'est ce qui a été présenté ?

DEUX RETOURS D'EXPÉRIENCE OÙ CHAQUE ÉTABLISSEMENT ABORDERA :

- La feuille de route
- La méthodologie de l'établissement
- Qui fait quoi, quand et comment ?

Clinique FSEF GRENOBLE LA TRONCHE	APAJH de la CREUSE
• **Pierre GENTILHOMME**, Responsable Qualité Gestion des Risques, Coordonnateur de la Gestion des Risques Associés aux soins • **Anne KAUFFMANN**, Responsable du Centre de Ressources pour Lésés Cérébraux (CRLC)	• **Célia MARCEAU**, Directrice Qualité et Santé

PUBLIC CONCERNÉ

Direction • Cadres de santé • IDEC • Membres des équipes qualité et gestion des risques • Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité (*La formation remplit les conditions d'accès aux publics en situation d'handicap)*

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques • Nombreuses illustrations

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Questionnaire en amont et post formation

Journée FOCUS

Certification des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Réf.4000)

CNEH EXECUTIVE

INSCRIPTION

- sur le site **cneh.fr / rubrique Formation**
- par mail : formation@cneh.fr ou par courrier : CNEH - Service formation : 3 rue Danton 92 240 Malakoff

Renseignements : Bénédicte Ambry, Tél. 01 41 17 15 65 - E-mail : benedicte.ambry@cneh.fr

Le mercredi 12 octobre 2022 de 9h30 à 17h (1 jour soit 7h)

Je participe : ☐ en Classe virtuelle

Tarifs nets de taxe : ☐ Adhérent : 450 € ☐ Non-adhérent : 500 €

Facturation sur Chorus Pro* : SIRET de l'établissement (14 chiffres) |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Code Service Chorus (SE) ..... Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

Établissement*

Raison sociale .....

Adresse .....

..... CP .....

Ville .....

Tél. .....

Responsable de formation*

Nom ..... Prénom .....

Fonction ..... Service .....

Tél ..... E-mail .....

Participant*

Nom ..... Prénom .....

Fonction ..... Service .....

Tél ..... E-mail .....

Participant*

Nom ..... Prénom .....

Fonction ..... Service .....

Tél ..... E-mail .....

Participant*

Nom ..... Prénom .....

Fonction ..... Service .....

Tél ..... E-mail .....

*Tous les champs sont obligatoires

☐ Depuis le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) a défini de nouvelles règles de protection des données à caractère personnel.
Le CNEH ne recueille que les données indispensables à votre inscription et s'engage à ne pas les diffuser. Si vous souhaitez modifier ou supprimer vos coordonnées, vous pouvez adresser un mail à formation@cneh.fr

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.